

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE D'ELANCOURT

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 mars 2014**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE 28 mars, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN MAIRIE SUR CONVOCATION EFFECTUÉE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-7 et L 2122-8 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

**Président :** M. Jean-Michel FOURGOUS pour les points 1, 3 et 4.  
M.Gérald FAVIER pour le point 2.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

*Jean-Michel FOURGOUS, Anne CAPIAUX, Gérald FAVIER, Ghislaine MACE BAUDOUI, Jean-Pierre LEFEVRE, Martine LETOUBLON, Laurent MAZAURY, Catherine DAVID, Bernard DESBANS, Nathalie TINCHANT, Thierry MICHEL, Chantal CARDELEC, Alain LAPORTE, Colette PIGEAT, Jacques RAVION, Christine DANG, Denis LEMARCHAND, Michèle LOURIER, Bernard MILLERAT, Félicidade DE OLIVEIRA, Gilbert REYNAUD, Marion CARDOSO, André BAUDOUI, Isabelle MATHE, Benoît NOBLE, Anne GOVINDE, Freidrich CHAUVET, Valérie PRADIER, Nicolas GUILLET, Michel BESSEAU, Gaëlle KERGUTUIL, Philippe DEVARIEUX, Maria BOLZINGER, Christian NICOL, Nicolas BOHER.*

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Madame Anne GOVINDE

A 19h30 , le quorum étant atteint, Jean-Michel FOURGOUS, Maire sortant, ouvre la séance.

## **Administration Générale**

### **1 - 20140001 Installation des membres du Conseil Municipal**

Monsieur Jean-Michel Fourgous, en sa qualité de Maire sortant, ouvre la séance et donne le résultat des élections municipales, suite au scrutin du 23 mars 2014 :

Inscrits : **17 305**

Votants : **9 537**

Bulletins blancs et nuls : **278**

Suffrages exprimés : **9 259**

Ont obtenu :

- Liste <b>LA GAUCHE POUR ELANCOURT</b>	<b>2 200</b> voix soit <b>4</b> sièges
- Liste <b>J'AIME ELANCOURT</b>	<b>5 573</b> voix soit <b>29</b> sièges
- Liste <b>GENERATIONS SOLIDAIRES POUR ELANCOURT</b>	<b>793</b> voix soit <b>1</b> siège
- Liste <b>ELANCOURT BLEU MARINE</b>	<b>693</b> voix soit <b>1</b> siège

Il déclare installés dans les fonctions de conseillers municipaux :

- Jean-Michel FOURGOUS
- Anne CAPIAUX
- Gérald FAVIER
- Ghislaine MACE-BAUDOUI
- Jean-Pierre LEFEVRE
- Martine LETOUBLON
- Laurent MAZAURY
- Catherine DAVID
- Bernard DESBANS
- Nathalie TINCHANT
- Thierry MICHEL
- Chantal CARDELEC
- Alain LAPORTE
- Colette PIGEAT
- Jacques RAVION
- Christine DANG
- Denis LEMARCHAND
- Michèle LOURIER
- Bernard MILLERAT
- Félicidade DE OLIVEIRA
- Gilbert REYNAUD

- Marion CARDOSO
- André BAUDOUI
- Isabelle MATHE
- Benoît NOBLE
- Anne GOVINDE
- Freidrich CHAUVET
- Valérie PRADIER
- Nicolas GUILLET
- Michel BESSEAU
- Gaëlle KERGUTUIL
- Philippe DEVARIEUX
- Maria BOLZINGER
- Christian NICOL
- Nicolas BOHER

Conformément à l'article L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Michel Fourgous donne la présidence au plus âgé des membres du Conseil municipal, afin que ce dernier fasse procéder à l'élection du Maire.

## **Administration Générale**

### **2 - 20140002 Election du Maire**

Monsieur Gérald FAVIER, doyen des membres du Conseil municipal, prend la Présidence de la séance conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Il procède à l'appel nominal des membres afin de constater si la condition de quorum posée par l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales est remplie et constate que tous les membres du Conseil municipal sont présents.

★★★★★

Le Président rappelle l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel "Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour assurer les fonctions de secrétaire".

Il propose de désigner le benjamin du Conseil Municipal, soit :

- **Madame Anne GOVINDE**

qui pourra ainsi l'assister pour le dépouillement, et met aux voix cette proposition.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**

- **ADOPTE** cette proposition.

★★★★★

Le Président propose également de désigner quatre assesseurs.

Il propose de procéder à cette désignation à main levée et non au scrutin secret.

Après avoir recueilli les candidatures, le Conseil municipal, à l'**unanimité**

**DESIGNE** en qualité d'assesseurs : Maria BOLZINGER, Gaëlle KERGUTUIL, Thierry MICHEL, Denis LEMARCHAND.

★ ★ ★ ★ ★

Le Président rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales :

- le Maire est élu parmi les membres du Conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue
- Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative
- En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu

Il est rappelé que la majorité absolue se calcule par rapport au nombre de voix exprimées. Les bulletins blancs, ceux contenant une désignation insuffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ne comptent pas comme suffrages exprimés.

Il est ensuite fait appel aux candidatures.

Se portent candidats :

- Monsieur Jean-Michel FOURGOUS
- Monsieur Nicolas BOHER

Le Conseil municipal est invité à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire ;

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal remet dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote fermé écrit sur papier blanc, à moins qu'il ne souhaite pas prendre part au vote.

Le Président, assisté des quatre assesseurs et de la secrétaire de séance, procèdent au dépouillement et déclarent les résultats obtenus comme suit :

- Nombre de conseillers présents à l'appel et n'ayant pas pris part au vote :	0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	35
- Nombre de bulletins à déduire :	4
(Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître)	
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	31 voix
- Majorité absolue :	16 voix
Ont obtenu : - Jean-Michel FOURGOUS	30 voix
- Nicolas BOHER	1 voix

M Jean-Michel FOURGOUS ayant obtenu 30 voix et M.Nicolas BOHER, ayant obtenu 1 voix, le Président déclare **M. Jean-Michel FOURGOUS, Maire d'Elancourt**, et lui passe la Présidence de l'Assemblée.

## Administration Générale

### 3 - 20140003 Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	34	Pour
Par	1	Contre (Nicolas BOHER)

**Article UNIQUE :** DECIDE la création de dix (10) postes d'adjoints au Maire

## Administration Générale

### 4 - 20140004 Election des Adjoints au Maire

Le Maire constate le dépôt d'une seule liste, ayant pour candidat placé en tête Monsieur Gérald FAVIER.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote fermé et écrit sur papier blanc, à moins qu'il ne souhaite pas prendre part au vote.

Suite au dépouillement du vote, il est donné les résultats comme suit :

- Nombre de conseillers présents à l'appel et n'ayant pas pris part au vote :	1
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	34
- Nombre de bulletins à déduire :	4
(Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître)	
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	30 voix
- Majorité absolue :	16 voix

La liste ayant à sa tête Monsieur Gérald FAVIER a obtenu **30 voix**

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue des voix, sont proclamés adjoints au Maire :

- Monsieur Gérald FAVIER – 1<sup>er</sup> adjoint au Maire
- Madame Anne CAPIAUX – 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Monsieur Bernard DESBANS – 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Madame Ghislaine MACE BAUDOUI – 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Monsieur Thierry MICHEL – 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Madame Martine LETOUBLON – 6<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Monsieur Laurent MAZAURY – 7<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Madame Catherine DAVID – 8<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Monsieur Alain LAPORTE – 9<sup>ème</sup> adjoint au Maire
- Madame Chantal CARDELEC – 10<sup>ème</sup> adjoint au Maire

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 20.

Jean-Michel FOURGOUS  
Maire d'Elancourt